

Objectif 95 : Pékin

Autor(en): **Ley, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-287017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Objectif 95: Pékin

Des représentant-e-s de toute la planète dresseront l'an prochain l'inventaire des progrès réalisés dans la condition des femmes et fixeront des objectifs pour le futur. Femmes suisses vous propose un tour d'horizon des exercices préparatoires.

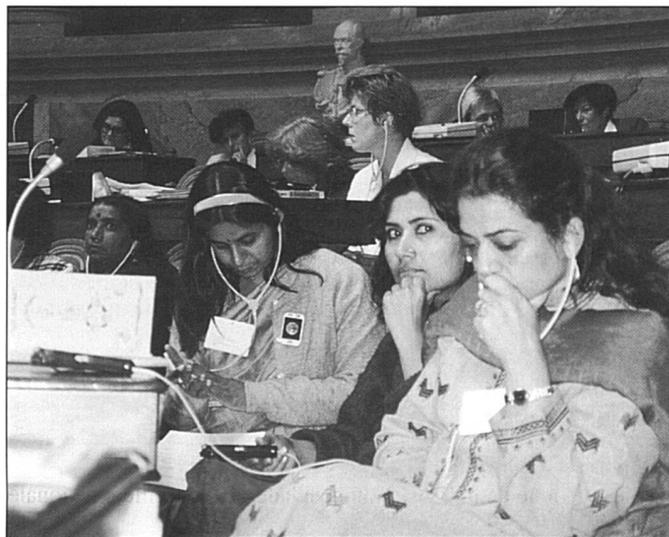
Aller à Pékin, pourquoi et pour quoi faire? Question à laquelle on est parfois tentée de répondre en baissant les bras. Ces grandes rencontres pourtant, enrichies de la présence d'organisations non gouvernementales et d'associations professionnelles toujours plus nombreuses, ont au moins un mérite, celui de focaliser l'attention sur la condition des femmes à travers le monde.

Vingt ans après l'Année internationale des femmes, c'est à Pékin que se retrouveront du 4 au 15 septembre 1995 les représentant-e-s des gouvernements du monde entier pour se mettre d'accord sur une plate-forme d'action en faveur de la promotion des femmes dans un monde en proie à des changements de plus en plus rapides. Sous la devise Egalité, Développement et Paix.

Dans ces milliers de tonnes de papier qui continuent d'alimenter les réflexions stratégiques, malgré la généralisation de l'informatique, se dégagent néanmoins quelques idées forces qui permettent de mesurer le chemin parcouru de Mexico en 1975 à Copenhague en 1980 en passant par Nairobi en 1985 pour aboutir à Pékin l'an prochain. En marge de cette 4^e Conférence mondiale sur les femmes se déroulera, dans la capitale chinoise également, le Forum des ONG, dont l'influence sur la rencontre au niveau gouvernemental est importante en raison de la diversité des problèmes qu'il porte à la connaissance de l'opinion. Il se tiendra du 30 août au 8 septembre 1995.

Rechercher les moyens qui permettent de promouvoir l'égalité des chances entre femmes et hommes est une nécessité vitale, quelles que soient les différences culturelles et en dépit des conflits qui ensanglantent tant de lieux de la planète Terre. Dans le monde entier, un travail considérable de recherche et de sensibilisation est en train de s'accomplir pour préparer cette conférence convoquée par l'ONU. Même si en Suisse, pour l'instant du moins, il ne suscite guère l'attention du public.

Pour préparer la Conférence de Pékin, les différentes régions du monde ont été chargées de rédiger chacune sa plate-forme d'action. Pour l'Europe, elle se situe dans le cadre du Conseil économique et social de l'ONU qui réunit 54 pays, dont la Suisse, les Etats-Unis, le Canada et Israël. La synthèse de ces plates-formes s'opérera à New York du 13 au 24 mars prochain, lors de la 39^e session de la Commission de la



Grandes rencontres internationales: pourquoi et pour quoi faire?

condition de la femme, l'organisme qui fait office de Comité préparatoire de la Conférence de Pékin. La Tanzanienne Gertrude Mongella assumera la lourde tâche de secrétaire générale de la conférence.

Patricia Schulz satisfaite

C'est à Vienne, du 4 au 15 octobre dernier, que se sont réunis les délégué-e-s de la région Europe. Patricia Schulz, cheffe du Bureau fédéral de l'égalité, était du voyage. Qu'en retient-elle?

«Satisfaite des résultats, si on pense que ce sont des Etats qui doivent s'engager à mettre à exécution les mesures inscrites dans la plate-forme d'action», souligne-t-elle. Le projet de plate-forme «européenne» était centré sur la situation des femmes dans l'économie, note-t-elle. Les discussions, nourries aussi par les réflexions des ONG, ont permis d'y ajouter une dimension sociale et culturelle, en insistant notamment sur la répartition entre vie professionnelle et vie privée, le rôle des hommes dans la vie privée, l'indispensable nécessité d'éliminer toutes les formes de discrimination qui pénalisent les femmes et le recours à des mesures d'action positives en faveur des femmes.»

Patricia Schulz relève aussi que les participantes à la rencontre de Vienne ont reconnu la nécessité d'augmenter à tous les échelons de la vie politique le nombre de femmes, «même si la formulation, aboutissement d'un

compromis, est plus neutre que celle de l'initiative populaire fédérale «Pour une représentation adéquate des femmes au sein des autorités fédérales», dite du 3 mars (qui devrait être déposée le 3 mars prochain à Berne)».

Des progrès ont aussi été réalisés dans le domaine des droits humains, constate de son côté Christine Schraner, de la division des droits de l'homme (sic!) au Département fédéral des affaires étrangères, en ce qui concerne les

abus sexuels, la violence contre les femmes, la santé des femmes, la féminisation de la pauvreté, les migrantes, par exemple sous l'angle de la prostitution.

Il faut savoir, souligne Patricia Schulz en guise de réponse à la déception éprouvée par les représentantes suisses des ONG, que la Suisse, contrairement à d'autres pays, a établi depuis longtemps des canaux de communication ramifiés à travers tout le pays, grâce à ses structures fédéralistes et grâce aux organisations féminines qui, dans toute leur diversité, s'engagent dans la défense des intérêts des femmes.

Le rapport suisse

Tous les pays qui participeront à la Conférence de Pékin doivent présenter un rapport sur l'évolution de la situation des femmes depuis la conférence de Nairobi. En Suisse, le rapport est établi sous la responsabilité d'Elisabeth Keller du Bureau fédéral de l'égalité, au sein d'un groupe interdépartemental de l'administration fédérale. Il dresse l'inventaire de toutes les mesures de promotion de l'égalité introduites dans la législation et la pratique. Il devrait être adopté par le Conseil fédéral vers la fin de l'année. Ce même Conseil fédéral compte proposer aux Chambres fédérales, l'année prochaine, la ratification de la Convention de l'ONU pour l'élimination de toute forme de discrimination envers les femmes.

Anne-Marie Ley